

SYNTHÈSE

Synthèse

Présentation résumée de l'opération retenue

Le secteur de l'insertion par l'activité économique est en constante augmentation sur le territoire de la Creuse. De nouvelles structures ont intégré le réseau et viennent l'étoffer, d'autres ont pu quant à elles se développer. Le réseau des SIAE peut donc compter sur 20 structures désormais, et le nombre de personnes travaillant en contrat d'insertion est de 417.

Toutefois il est fait le constat que le public visé par ces structures est de plus en plus éloigné de l'emploi, difficile à mobiliser et avec également des freins multiples.

Après avoir fait ce constat, l'IAE étant en constante progression, le réseau des SIAE après avoir consolidé et développé le secteur, souhaite désormais accéder au projet et donc ses actions sur la qualité des offres d'insertion.

Principales actions, moyens prévus et modalités de mises en œuvre

Le projet présenté par le réseau creusois des SIAE s'articule autour de 4 actions qui sont les suivantes :

- action n° 1 Diagnostic et état des lieux : cette action permet de dresser un état de l'offre d'insertion par l'IAE sur l'ensemble du territoire de la Creuse. Le réseau prévoit de mener plusieurs études, de collecter des données afin de pouvoir ensuite les traiter et les analyser sur la durée de l'opération de février 2022 à décembre 2023.
- action n° 2 Accessibilité des SIAE : à travers cette action le réseau souhaite apporter une aide afin que l'insertion par l'activité soit plus facilement identifiable et donc que les prescriptions, les recrutements et l'offre d'insertion soit facilités. Un guide des prescripteurs a été réalisé en 2022 et sera actualisé. Le recrutement a été fait et sera facilité à travers l'organisation d'évènements emplois, de permanences de recrutement ou bien encore grâce à des kits de communication.
- action n° 3 Outiller les SIAE : cette action est en faveur des structures composant le réseau des SIAE. Elle permet une montée en compétences de ces structures afin que les parcours proposés soient de qualité. Le réseau des SIAE propose aux différentes structures des permanences réseau SIAE, des formations mutualisées, une veille sur la formation, une expérimentation Open Badges, une mise en place d'une mission tutorée avec l'IUT, des simulations d'entretien de recrutement.

- action n° 4 Relations partenariales : le porteur souhaite faire le lien avec les partenaires de l'emploi en Creuse, les acteurs de l'ESS. Il s'agit également de participer aux instances de l'IAE et de suivre l'expérimentation du SPIE.

Les moyens humains prévus pour mener à bien cette opération sont les suivants :

- une chargée de mission - développement employée à temps plein
- une chargée de mission qualité de parcours. La chargée de mission est à temps plein sur 2022 puis à mi-temps sur 2023.

Les moyens financiers

Le porteur a donc produit un projet à hauteur de 166 665 € composés de dépenses de personnel et de 40% de coûts indirects. Afin de couvrir les dépenses, il indique les ressources suivantes :

- État : 12 670 €
- Conseil Départemental : 36 000 € qui proviennent de fonds CALPAE, plan de lutte contre la pauvreté,
- autofinancement : 18 374.32 €
- demande de cofinancement européen : 99 999.48 €

Le porteur pour mener à bien le projet dispose d'un personnel qualifié qui pourra assurer le bon déroulement de l'ensemble des actions sur le territoire creusois. Le siège social se situe à Aubusson, le directeur est également un dirigeant d'une structure associative sur Guéret et le secrétaire dirigeant d'une structure associative dans le domaine de la mobilité sur la Souterraine, cette implantation géographique des membres de l'association et leurs compétences dans le domaine social et de l'emploi pourra faciliter le développement du réseau sur l'ensemble du territoire creusois.

Publics cibles

- Demandeurs d'emploi

Résultats attendus

Le secteur de l'IAE est en constante évolution, c'est pourquoi le réseau des SIAE est une association qui a été créée afin de venir en aide aux différentes structures composant le secteur de l'IAE. Les objectifs du projet porté par le réseau sont les suivants :

- mieux capter le public en situation de précarité,
- outiller les SIAE pour des parcours adaptés,
- faciliter la continuité des parcours vers l'emploi,
- poursuivre les efforts de viabilité du dispositif de l'IAE.

Calendrier de réalisation

Le projet présenté par le porteur s'étale bien sur la période de l'appel à projets à savoir du 01 février 2022 au 31 décembre 2023. Il est composé de quatre actions qui se déroulent de la façon suivante :

- Action n°1 : diagnostic et état des lieux

L'étude sur les recrutements dans l'IAE 2022 et 2023 se déroulera essentiellement sur l'année 2022 pour toute la partie ingénierie, collecte des données, traitement et analyse, restitution de l'étude et rédaction de rapport d'étude sur l'année 2022. Seuls l'ingénierie et la collecte des données pourront être réalisés pour l'année 2023.

L'étude des sorties de l'IAE 2022 sera menée de mars à décembre 2023.

- Action n° 2 : accessibilité à l'IAE

Le porteur prévoit de démarrer cette action dès février 2022 et de la poursuivre tout au long de la période de l'opération.

- Action n° 3 : Outiller les SIAE pour optimiser les parcours

Cette action se déroule sur toute la période de l'opération. Concernant les simulations d'entretien, certains ont déjà été réalisés et ils se poursuivront en fonction des demandes.

- Action n° 4 : Relations partenariales

Cette action se déroule sur toute la durée de l'opération en parallèle des autres actions.

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de dépense	Année 1 - 2022		Année 2 - 2023		Total	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Dépenses directes hors dépenses de tiers et en nature	63 580,00 €	71,43 %	55 737,00 €	71,43 %	119 317,00 €	71,43 %
Dépenses de personnel	63 580,00 €	100,00 %	55 737,00 €	100,00 %	119 317,00 €	100,00 %
Coûts restants	25 432,00 €	28,57 %	22 294,80 €	28,57 %	47 726,80 €	28,57 %
Total	89 012,00 €	100,00 %	78 031,80 €	100,00 %	167 043,80 €	100,00 %

Tableau récapitulatif général

Type	Année 1 - 2022		Année 2 - 2023		Total	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Total des dépenses	89 012,00 €	100,00 %	78 031,80 €	100,00 %	167 043,80 €	100,00 %
Dépenses directes	63 580,00 €	71,43 %	55 737,00 €	71,43 %	119 317,00 €	71,43 %
Coûts restants	25 432,00 €	28,57 %	22 294,80 €	28,57 %	47 726,80 €	28,57 %
Total des ressources	89 012,00 €	100,00 %	78 031,80 €	100,00 %	167 043,80 €	100,00 %
Financement européen sollicité	53 180,40 €	59,75 %	46 819,08 €	60,00 %	99 999,48 €	59,86 %
Financements publics nationaux	25 210,00 €	28,32 %	23 460,00 €	30,06 %	48 670,00 €	29,14 %
Autofinancement	10 621,60 €	11,93 %	7 752,72 €	9,94 %	18 374,32 €	11,00 %

Avis motivé

Présenter le(s) service(s) sollicité(s), les motifs de leur saisine et leurs avis de manière synthétique

sans objet

Observations complémentaires du service instructeur sur le projet

sans objet

L'instruction a-t-elle été externalisée ?

Non

Après examen du dossier, l'instructeur se prononce comme suit sur la demande de financement FSE+/FTJ

Avis favorable

Cet avis est motivé par les considérations suivantes. Emettre un avis en opportunité

Le projet présenté par le réseau des SIAE est cohérent avec l'appel à projets intitulé "Nouvelle-Aquitaine_CD23_2023_P1-OSH_ Structurer localement le secteur de l'IAE" déposé le 19 juin 2023, le service instructeur émet donc un avis favorable sur le financement de cette opération.

Les actions mises en place par le porteur répondent aux objectifs attendus dans l'appel à projets. De plus, le plan de financement présenté par le réseau des SIAE semble cohérent avec les actions décrites. Le porteur présente des actions permettant d'une part, le développement du réseau des SIAE et d'autre part, de venir en soutien des structures déjà existantes. Le porteur prévoit également une action autour des relations partenariales qui permettra de répondre à l'objectif de l'appel à projets sur le renforcement de la coopération entre les structures de l'IAE.

Le réseau creusois des SIAE est créé depuis plusieurs années et est un acteur reconnu dans le domaine de l'IAE. L'association a donc acquis une expérience et des compétences lui permettant de répondre de façon optimale aux objectifs de l'appel à projet.

Concernant les principes horizontaux, le constat peut être fait que le porteur veille au bon respect de ses derniers. Les obligations européennes de publicité sont elles aussi prises en compte par le porteur.

La viabilité financière du porteur est démontrée de part l'analyse de la grille financière jointe à l'instruction. Celle-ci montre que la structure possède une bonne autonomie et une solidité financière. Le porteur est donc en capacité financière de mener à bien le projet.



Au cours de l'instruction, le porteur a su répondre aux différentes sollicitations lui demandant de compléter sa demande et de fournir des pièces complémentaires nécessaires à la justification de la réalisation de l'opération.